



ETINED

N'attendons plus



*Ethique  
Transparence  
Intégrité*

**ETINED**  
Plate-forme  
du Conseil de l'Europe  
sur l'éthique,  
la transparence  
et l'intégrité  
dans l'éducation



**Ian Smith**  
Université d'Écosse occidentale

**Tom Hamilton**  
Conseil général de l'enseignement de l'Écosse

**Volume 3**  
Comportement éthique  
de tous les acteurs  
de l'éducation

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**ETINED**  
**Plate-forme**  
**du Conseil de l'Europe**  
**sur l'éthique, la transparence**  
**et l'intégrité**  
**dans l'éducation**

Volume 3 – Comportement  
éthique de tous les acteurs  
de l'éducation

Ian Smith, université d'Écosse occidentale  
Tom Hamilton, Conseil général  
de l'enseignement de l'Écosse

Édition anglaise :  
*ETINED – Council of Europe Platform on Ethics,  
Transparency and Integrity in Education.  
Volume 3 – Ethical behaviour of all actors in  
education*  
ISBN 978-92- 871-8312-5

*Les vues exprimées dans cet ouvrage  
sont de la responsabilité des auteurs et  
ne reflètent pas nécessairement la ligne  
officielle du Conseil de l'Europe.*

Tous droits réservés. Aucun extrait  
de cette publication ne peut être  
traduit, reproduit ou transmis, sous  
quelque forme et par quelque moyen  
que ce soit – électronique (CD-Rom,  
internet, etc.), mécanique, photocopie,  
enregistrement ou de toute autre  
manière – sans l'autorisation  
préalable écrite de la Direction de la  
communication (F-67075 Strasbourg  
Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)).

Couverture : SPDP, Conseil de l'Europe  
Photos : Shutterstock  
Mise en pages : Jouve, Paris

Éditions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-8311-8  
Conseil de l'Europe, novembre 2016  
Imprimé dans les ateliers  
du Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>1. POUR UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE DE TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION</b>	<b>9</b>
<b>2. LIEN GÉNÉRAL ENTRE LES DOCUMENTS SUR LES « PRINCIPES ÉTHIQUES POUR L'ÉDUCATION » ET SUR LE « COMPORTEMENT ÉTHIQUE DE TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION »</b>	<b>11</b>
<b>3. UTILISATION DES « PRINCIPES ÉTHIQUES » ÉNONCÉS DANS LE VOLUME 2</b>	<b>15</b>
<b>4. ACTEURS À PRENDRE EN COMPTE</b>	<b>19</b>
<b>5. SOURCES ET APPROCHES POUR UN TRAITEMENT DÉTAILLÉ DU « COMPORTEMENT ÉTHIQUE DE TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION »</b>	<b>25</b>
<b>6. STRUCTURE SOMMAIRE DES DÉCLARATIONS DÉTAILLÉES SUR « LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE DE TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION »</b>	<b>35</b>
<b>7. COMPORTEMENT ÉTHIQUE DE TOUS LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION : DÉCLARATIONS DÉTAILLÉES</b>	<b>37</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>79</b>



# Introduction

---

**L**e présent document est le second des deux textes élaborés pour la phase initiale de développement de la Plate-forme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED). Il est axé sur le « comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation », à la suite du précédent document sur « les principes éthiques » pour l'éducation (volume 2).

Le chapitre 1 présente les grandes lignes du processus de discussion du groupe de travail d'ETINED sur le document, notamment la décision d'élargir la portée du document du « comportement éthique des enseignants à tous les niveaux » au « comportement éthique de tous les acteurs dans l'éducation ».

Le chapitre 2 réaffirme le point de vue présenté dans le document précédent sur les « principes éthiques », selon lequel des documents distincts peuvent être écrits sur le « comportement éthique » et sur des « principes éthiques », sachant que ces aspects auront nécessairement un lien étroit et que certaines organisations traitent du « comportement éthique » et des « principes éthiques » dans un seul et même document.

Le chapitre 3 indique que, compte tenu du lien étroit entre les « principes éthiques » et le « comportement éthique », la présentation de « comportements éthiques » dans ce document s'articule autour des « principes » définis précédemment en « rubriques générales », dans lesquelles chaque série d'acteurs figure comme « sous-rubrique ».

Il y a lieu d'énoncer à nouveau les 14 principes éthiques présentés dans le volume 2, à savoir :

- ▶ intégrité;
- ▶ honnêteté;
- ▶ vérité;
- ▶ transparence;
- ▶ respect d'autrui;
- ▶ confiance;
- ▶ responsabilité;
- ▶ impartialité;
- ▶ équité, justice et justice sociale;

- ▶ gouvernance et gestion démocratiques et éthiques du système éducatif et des établissements d'enseignement;
- ▶ éducation de qualité;
- ▶ développement personnel et amélioration des systèmes;
- ▶ autonomie/indépendance institutionnelle;
- ▶ coopération internationale.

Le chapitre 4 porte ensuite sur les acteurs dont les « comportements éthiques » seront traités en détail dans le présent document. Les huit groupes d'acteurs suivants ont été identifiés :

- ▶ enseignants des établissements scolaires;
- ▶ personnel académique de l'enseignement supérieur;
- ▶ élèves des établissements scolaires;
- ▶ étudiants;
- ▶ parents d'élèves, tuteurs et personnes s'occupant d'élèves;
- ▶ parents d'étudiants, tuteurs et personnes s'occupant d'étudiants;
- ▶ employeurs et gestionnaires du système éducatif;
- ▶ agents publics compétents, responsables politiques et représentants de la société civile en général.

Des points importants ont été soulignés dans les échanges du groupe de travail d'ETINED sur ces huit groupes d'acteurs, par exemple ceux qui suivent.

Le terme « élèves » sert à distinguer les jeunes des établissements scolaires des étudiants de l'enseignement supérieur, sans toutefois dévaloriser le statut des élèves de façon indue.

Bien que les étudiants et le personnel académique de l'enseignement supérieur soient cités séparément, il y a lieu d'attirer l'attention sur le lien étroit qui unit les étudiants et le personnel de ce même milieu d'études supérieures.

Dans les travaux futurs, les déclarations sur le comportement éthique pourraient être élargies de façon à inclure un traitement distinct pour l'ensemble du personnel administratif et d'appui technique de l'éducation (en dehors des seuls employeurs et gestionnaires dans ces domaines), et pour les gestionnaires et employeurs privés dans l'ensemble de l'économie au-delà du secteur de l'éducation. Il y a lieu d'envisager également de traiter séparément les médias comme acteurs de l'éducation.

Le chapitre 5 passe en revue les documents sources produits par d'autres organisations pour d'éventuelles déclarations sur le comportement éthique des huit groupes d'acteurs retenus actuellement. Comme indiqué précédemment dans l'étude sur les « principes éthiques », les documents d'autres organisations peuvent être très utiles pour « les enseignants des établissements scolaires » et « le personnel académique de l'enseignement supérieur ». Toutefois, il est conclu d'une manière générale que des sources de nature similaire donnant lieu à des déclarations complètes sur les comportements éthiques ne sont pas disponibles pour les autres acteurs.

Le chapitre 6 est une simple synthèse de transition confirmant le fait que les déclarations détaillées sur le comportement éthique seront présentées sur la base des 14 principes éthiques pour l'éducation comme rubriques principales, dans lesquelles chacun des huit groupes d'acteurs sera présenté comme sous-rubrique.

Le chapitre 7 (section principale du document) présente ensuite les déclarations détaillées sur « le comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation » de la même façon qu'au chapitre 6.





# 1. Pour un comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation

---

**L**es consultants ont présenté une étude complète sur les « principes éthiques » pour la Plate-forme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) à la réunion informelle du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) tenue à Bruxelles le 18 décembre 2014 (Smith et Hamilton, 2014).

Les consultants ont produit également un document d'orientation sur « le comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation ». La version actuelle de ce document a été présentée lors de la réunion plénière du CDPPE du 17 au 19 mars 2015.

À la réunion du groupe de travail d'ETINED, tenue les 6 et 7 novembre 2014, il a été convenu que ce document sur le comportement éthique s'intitulerait désormais « Comportement éthique de tous les acteurs de l'éducation », en remplacement du titre proposé initialement, à savoir « Comportement éthique des enseignants à tous les niveaux ». Ce changement a été apporté pour rendre compte de la portée élargie du texte sur le « comportement éthique », qui inclut les enseignants et les professeurs de l'enseignement supérieur, mais aussi d'autres acteurs tels que les cadres de l'éducation, les élèves et étudiants, les parents et représentants élus de la société civile (voir chapitre 4 ci-après).